

La Fédération de gymnastique du Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements spécifiques de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

1. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES

Gymnastique Artistique Féminine (GAF)

Saison 2017-2018		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL		
Catégorie	ARGO (9-10)	TYRO (11-12)	NOVICE (13-14)	SENIOR (15 +)
CR3 Base	2009-2008	2007-2006	2005-2004	2003 et -
CR3 Avancée				
CR3 Spécialiste				
Saison 2018-2019		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL		
Catégorie	ARGO (9-10)	TYRO (11-12)	NOVICE (13-14)	SENIOR (15 +)
CR3 Base	2010-2009	2008-2007	2006-2005	2004 et -
CR3 Avancée				
CR3 Spécialiste				

Saison 2017-2018		PROGRAMME CIRCUIT PROVINCIAL		
Catégorie	ARGO (9-10)	TYRO (11-12)	NOVICE (13-14)	SENIOR (15 +)
P4 À P8	2009-2008	2007-2006	2005-2004	2003 et -
Saison 2018-2019		PROGRAMME CIRCUIT PROVINCIAL		
Catégorie	ARGO (9-10)	TYRO (11-12)	NOVICE (13-14)	SENIOR (15 +)
P4 à P8	2010-2009	2008-2007	2006-2005	2004 et -

Saison 2017-2018		PROGRAMME CIRCUIT NATIONAL			
Catégories	Années	Catégories	Années	Catégories	Années
Espoir 1-2 (9-10-11 ans)	2009-2008-2007	JO 9 (11-12-13 ans)	2007-2006-2005	Junior (12-13-14-15 ans)	2006-2005-2004-2003
Novice National (11-12-13 ans)	2007-2006-2005	JO 10 (13-14-15 ans)	2005-2004-2003	Senior (14-15-16 +)	2004-2003-2002 et -
Novice HP (11-12-13 ans)	2007-2006-2005	JO 10 (16 ans +)	2002 et -		
Saison 2017-2018		PROGRAMME CIRCUIT NATIONAL			
Catégories	Années	Catégories	Années	Catégories	Âges
Espoir 1-2 (9-10-11 ans)	2010-2009-2008	JO 9 (11-12-13 ans)	2008-2007-2006	Junior (12-13-14-15 ans)	2007-2006-2005-2004
Novice National (11-12-13 ans)	2008-2007-2006	JO 10 (13-14-15 ans)	2006-2005-2004	Senior (14-15-16 +)	2007-2006-2005-2004
Novice HP (11-12-13 ans)	2008-2007-2006	JO 10 (16 ans +)	2003 et -		

Gymnastique Artistique Masculine (GAM)

Saison 2017-2018		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL (Âge au 31 décembre de la saison en cours / 31-12-2018)		
Catégorie	ARGO (9-10)	TYRO (11-12)	NOVICE (13-14)	SENIOR (15 +)
CR3	2009-2008	2007-2006	2005-2004	2003 et -
Saison 2018-2019		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL (Âge au 31 décembre de la saison en cours / 31-12-2019)		
Catégorie	ARGO (9-10)	TYRO (11-12)	NOVICE (13-14)	SENIOR (15 +)
CR3	2010-2009	2008-2007	2006-2005	2004 et -

B) AFFILIATION

Les coûts d'affiliation: Selon la tarification en vigueur de Gymnastique du Québec, de la saison en cours
Un athlète doit être affilié à GQC et doit rencontrer les exigences de sa catégorie concernant l'âge, la mutation et/ou le transfert.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2019

A) CATÉGORIES

CATÉGORIE	ÂGE (Du 25 février 2002 au 15 février 2007)*	SEXE	ÉPREUVES
GAM – Provincial	12 à 17 ans*	M	Sol, Arçons, Anneaux, Saut, B-Parallèles, Fixe, Total des épreuves et concours par équipe
GAM – National	12 à 17 ans*	M	Sol, Arçons, Anneaux, Saut, B-Parallèles, Fixe, Total des épreuves et Concours par équipe
GAF – Provincial	12 à 17 ans*	F	Saut, B-Asymétriques, Poutre, Sol, Total des épreuves et Concours par équipe
GAF – National	12 à 17 ans*	F	Saut, B-Asymétriques, Poutre, Sol, Total des épreuves, Concours par équipe
GAF-GAM Provincial + National	12 à 17 ans*	F/M	GAM : Sol, Arçons, Anneaux, Saut, B-Parallèles, Fixe GAF : Saut, B-Asymétriques, Poutre, Sol

* L'athlète doit avoir 12 ans au 15 février 2019.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Contingent maximum : 12 athlètes (6 garçons et 6 filles) + 3 entraîneurs

CATÉGORIES	GAF	GAM
NATIONAL	Maximum 3 athlètes	Maximum 3 athlètes
PROVINCIAL	Minimum 3 athlètes Jusqu'à 6 athlètes	Minimum 3 athlètes Jusqu'à 6 athlètes
Pour chacun des secteurs les délégations peuvent être composées de ***	- 6 gymnastes Provinciales - 3 gymnastes provinciales + 3 gymnastes nationales - 5 gymnastes provinciales + 1 gymnastes nationales - 4 gymnastes provinciales + 2 gymnastes nationales - Minimum 1 entraîneur	

ENTRAÎNEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Maximum 3 entraîneurs dont obligatoirement une femme s'il y a des gymnastes féminines au sein de la délégation. - 2 entraîneurs au maximum sont autorisés sur l'aire de compétition - Le « Tag Coaching » sera permis dans la mesure où l'entraîneur aura son accréditation pour être sur le plateau de compétition
--------------------	---

*** Dans le cas où une région aurait moins de 3 athlètes éligibles dans la catégorie nationale, elle peut compléter son contingent avec un plus grand nombre d'athlètes de la catégorie provinciale et ce, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 athlètes dans la catégorie provinciale.

C) CERTIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Pour avoir accès à un plateau d'échauffement ou de compétition aux Jeux du Québec, les entraîneurs devront respecter **toutes** les exigences de certification relatives à la catégorie. Les entraîneurs devront posséder les niveaux de certification suivants :

CATÉGORIE	CERTIFICATION EXIGÉE
Provincial	Formé en Niveau 2 technique ou formé en Compétition 1 + RESPECT ET SPORT ET PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE
National	Être certifié PNCE niveau 3 + RESPECT ET SPORT ET PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Les coûts d'affiliation sont selon la tarification en vigueur à Gymnastique Québec, de la saison en cours. Un athlète doit être affilié à la GQC et doit rencontrer les exigences de sa catégorie concernant l'âge, la mutation et/ou le transfert.

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Les régions doivent obligatoirement tenir une compétition (finale régionale des Jeux du Québec) afin de faire la sélection des athlètes. Chaque région doit envoyer son processus de sélection à Gymnastique Québec **avant le 1^{er} novembre 2018**. Tous les processus de sélection devront être approuvés par Gymnastique Québec avant la tenue de la compétition.

**** Pour des raisons valables (ex : nb. d'athlètes, infrastructure, développement sportif en fonction de la réalité du sport et des régions, etc.), il est possible de regrouper quelques régions ensemble pour faire une compétition régionale regroupée, et ce, après une entente unanime entre les mandataires régionaux concernés, les répondants régionaux de sport, la fédération et **SPORTSQUÉBEC**. Le mécanisme d'approbation pour la réalisation d'une compétition régionale regroupée sera disponible sur le site Internet www.jeuxduquebec.com. Un formulaire devra être complété par l'ensemble des intervenants impliqués.*

F) ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au programme des Jeux du Québec les athlètes doivent être identifiés Espoir. Les critères d'identification Espoir sont les suivants :

1. Âgés de plus de 10 ans durant la saison de compétition servant à élaborer la liste Espoir

2. Affiliés dans les catégories PPQC 7 et + en GAF
3. Affiliés dans les catégories Niveau 3 et + en GAM

Un processus de demande d'étude de cas a été mis en place pour les athlètes qui répondront aux conditions suivantes :

- ✓ Élèves au primaire
- ✓ Athlètes ayant concourus dans une catégorie inférieure à celle écrites ci-haut (GAF-PPQC 6 / GAM N2)
- ✓ Athlètes qui s'engagent à concourir dans l'une des catégories admissibles durant la saison 2018-2019

Ces athlètes pourront déposer une demande d'étude de cas auprès de la direction technique de Gymnastique Québec pour obtenir un statut provisoire.

Règles de compétition

- Les régions qui ont des athlètes ÉLIGIBLES affiliées dans le réseau national doivent obligatoirement présenter des athlètes lors de la compétition individuelle de la catégorie nationale.
- Une athlète inscrite à la Finale dans une catégorie donnée doit avoir participé à toutes les épreuves des Jeux régionaux dans ce même volet.
- Comme il s'agit d'un concours d'équipes régionales, les athlètes d'une même équipe/région devront porter la tenue officielle de la région qu'ils représentent. Cependant, étant donné qu'une équipe peut être composée d'athlètes de différents clubs, la déduction pour tenue de compétition (singlet, pantalon) non uniforme des membres de l'équipe ne s'appliquera pas.
- Un minimum de deux officiels par engin est obligatoire lors de la finale régionale

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance d'une athlète est le club sous lequel il est affilié pour la saison en cours.

H) FORMAT DE COMPÉTITION GAF ET GAM

JOURS	CATÉGORIES PROVINCIAL & NATIONALE
1	<p><u>Concours individuel GAF et GAM</u> : Classement au total des épreuves pour chacune des catégories</p> <p><u>Concours par équipe</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GAF : La somme des 5 meilleures notes à chaque engin sera retenue pour le total de l'équipe • GAM : La somme des 4 meilleures notes à chaque engin sera retenue pour le total de l'équipe
2	Finales aux engins : Concours du top 8 par engin lors du jour 1
3	Omnium des régions : Concours par région (GAF-GAM-TR)

I) SURCLASSEMENT

Aucun sur classement en âge ne sera accepté

J) SUBSTITUTION

Autorisée en autant que l'athlète soit inscrit à la Finale des Jeux du Québec dans la même catégorie qu'à la finale régionale des Jeux du Québec.

- En cas de substitution, la région doit se référer au processus de sélection de sa région qui a été approuvé par la fédération. Le prochain athlète admissible ayant répondu aux conditions énumérées dans le processus de sélection, prendra la place.
- Seul le chef de délégation est autorisé à effectuer la substitution des athlètes, entraîneurs et missionnaires
- Toute substitution doit être faite au plus tard la veille de l'arrivée des athlètes, avant minuit.

K) EXCLUSION

En fonction des règlements du programme compétitif concerné. Se référer aux articles sur la classification, le cheminement, le mutage et le transfert des P.R.P. respectifs.

Les athlètes ne peuvent participer à la Finale des Jeux du Québec dans 2 sports lorsque que la gymnastique artistique et le trampoliner se retrouvent le même bloc lors de la finale provinciale - (règlementation de **SPORTS QUÉBEC**)

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale provinciale sera de :

GAF	Saut	Barres	Poutre	Sol	Total épreuves	TOTAL médailles
Provinciale	1	1	1	1	1	5
Nationale	1	1	1	1	1	5
Équipe					6	6
Omnium					6	6
						22

GAM	sol	arçon	anneaux	Saut	parallèles	fixe	Total épreuves	Total Médailles
Provinciale	1	1	1	1	1	1	1	7
Nationale	1	1	1	1	1	1	1	7
Équipe							6	6

Omnium		6	6
			26

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = les épreuves de catégorie Nationale
 Point attribué à la première position = 114
 Nombre de point séparant chaque position = 2

Épreuve(s) = les épreuves de catégorie Provincial
 Point attribué à la première position = 114
 Nombre de point séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = les épreuves en équipe
 Point attribué à la première position = 114
 Nombre de point séparant chaque position = 6

Épreuve(s) = les épreuves de l'Omnium
 Point attribué à la première position = 19
 Nombre de point séparant chaque position = 1

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT

Concours individuel

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total des épreuves
2	Total des épreuves
3	Total des épreuves

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total à chaque engin
2	Total à chaque engin
3	Total à chaque engin

Concours par équipe

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage – GAF	Calcul du pointage - GAM

1	6 participants – 5 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe
2	6 participants – 5 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe
3	6 participants – 5 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe

Concours Omnium des régions

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Jusqu'à 20 participants / 10 meilleurs résultats = total de la région
2	Jusqu'à 20 participants / 10 meilleurs résultats = total de la région
3	Jusqu'à 20 participants / 10 meilleurs résultats = total de la région